







ALAIN GOUSSE

MAITRE SOMMELIER

Conseil en Vins Fins
Formation
Dégustation et Oeno-Tourisme
La Cave du Particulier
Conception de Cave Prestige
Rachat de Cave
Evaluation et Expertise

06 75 21 39 96 - alaingousse20@gmail.com

L'AUBERGE 2 SOMMELIER

Cuisine du marché de caractère à base de produits frais, belle carte des vins sélectionnés par Alain GOUSSE

SAINT ETIENNE DU GRES

lauberge-du-sommelier-restaurant.eatbu.com Réservations : 04 90 49 08 37



LUTTE ANTIPARASITAIRE

certifiée Biocide depuis 1976 Entreprise 3D qualifiée

DÉRATISATION - DÉSINSECTISATION DÉSINFECTION POUR LES PROFESSIONNELS PARTICULIERS ET COLLECTIVITÉS

> Guedes SIMOES Gérant 06 14 59 29 95

Intervention Saint Etienne du Grès et alentours

www.edenvert3d.fr



TECHNICYCLES

VENTE • LOCATION • RÉPARATION

RN570 - Carrefour de Laurade 13103 Saint-Étienne-du-Grès **04 90 93 14 10** info@technicycles.fr

www.technicycles.fr





Protéger nos Alpilles, protéger notre avenir

Nous avons la chance de vivre dans une région, dans une commune qui a su, en respectant son histoire, s'adapter à la modernité tout en gardant ce qui fait le charme et le bien-vivre des villages provencaux.

Nous avons pu ainsi protéger notre environnement en multipliant des actes forts pour un développement intelligent et durable.

Nous avons pris le tournant des énergies renouvelables en favorisant la création d'un parc d'ombrières photovoltaïques qui, d'ici 20 ans, permettront à la commune de tendre vers l'autonomie énergétique. Nous changeons au fur et à mesure les équipements liés à l'éclairage public vers des ampoules LED, couplé avec une extinction de l'éclairage public entre 23h et 6h.

Depuis près de 10 ans, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires dans nos espaces verts qui ont depuis été repensés et adaptés à l'augmentation des périodes de fortes chaleurs et du manque d'eau. Notre communauté de communes a optimisé la gestion des déchets. Nous avons développé les déplacements doux...

Toutes nos décisions de réalisations et de travaux sont prises à travers le prisme du développement durable, des économies d'énergies et de l'écoconstruction, tout en gardant à l'esprit le bien-être de nos concitoyens.

Nous n'avons jamais envisagé l'amélioration de la vie dans le village au détriment de notre environnement.

Les Alpilles, dont nous sommes la porte d'entrée privilégiée, sont un trésor qu'il faut non seulement préserver, mais aussi protéger et choyer sans pour autant le mettre sous cloche, comme tout territoire habité

Ces Alpilles dans lesquelles nous vivons et travaillons, sont elles aussi vivantes et c'est en elles que nous trouvons l'énergie de les défendre, et par là-même de défendre ce qui fait notre identité et notre force. Le but est d'amener ce territoire à d'autres pratiques respectueuses de notre environnement.

Car protéger notre environnement, c'est assurer notre avenir et celui de nos enfants. Et c'est ensemble, que cela sera possible.

Jean MANGION

Maire de Saint-Étienne du Grès Président du Parc naturel régional des Alpilles



VIA DOMITIA

I M M O B I L I E R



ESTIMATION - CONSEIL ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION

04 86 63 80 71

67 Avenue de la République - 13103 Saint Etienne du Grès

www.viadomitia-immo.com viadomitia immobilier f @

EïDRA

Cuisine

Moderne et de voyages • Locale et de saison Faite maison En direct avec des producteurs autosuffisants Bio ou Ape Jardin potager Terrasse





Le Conseil Municipal



Jean MANGION Maire Président du Parc naturel régional des Alpilles.



Claude SANCHEZ 1er adjoint Délégué à la Communication et au Numérique.



Inès PRIEUR DE LA COMBLE 2ºmº adjointe Déléguée à la Santé, aux Services à la population et aux Affaires sociales.



Edgar MARÉCHAL 3ºme adjoint Délégué à l'Urbanisme, à la Prévention des risques naturels, à la Gestion du territoire, et à la Gestion du Patrimoine.



Céline CASTELLS MAINVILLE 4ªme adjointe Déléguée à l'Éducation, à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Sports et à la Vie associative.



Yves DURAND 5ème adjoint Délégué à l'Agriculture, au Marché aux fruits et légumes, à la Forêt, à la Chasse et à la Pêche.



Denis ARNOUX Conseiller municipal Délégué à l'Environnement et au Développement durable.



Jean-François GALERON Conseiller municipal Délégué au Développement économique, au Commerce, à l'Artisanat et au Tourisme.



Élisabeth RABOUIN Conseillère municipale Déléguée aux Traditions, à la Culture et aux Festivités.



Augustin TEYSSIER Conseiller municipal Délégué aux Travaux, à la Gestion des bâtiments communaux.



Catherine VÉRAN Conseillère municipale Déléguée à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance.



Gérard GALLEConseiller municipal
Correspondant Défense.



Audrey ALLEMAND Conseillère municipale.



Gérard BLANC Conseiller municipal.



Christiane BOYER Conseillère municipale.



Séverine GANGA Conseillère municipale.



Aurélie ISNARD Conseillère municipale.



Jacques JODAR Conseiller municipal.



Hélène MARTINConseillère municipale.



La Commune de Saint-Étienne du Grès compte un Conseil municipal des Jeunes composé de 12 Grésouillais et Grésouillaises de 10 à 17 ans, élus pour deux ans.









TOUS VÉGÉTAUX D'EXTÉRIEUR

45 HA DE PRODUCTION

04 90 49 13 13

RD 570 N - ROUTE D'AVIGNON - 13103 ST-ETIENNE-DU-GRÈS

www.rouy.net





Retrouvez nos commerçants et artisans sur

https://saintetiennedugres.com/ commerces

Mairie

1, place de la mairie 13103 Saint-Étienne du Grès

La mairie est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Elle est fermée au public le jeudi, mais une permanence téléphonique est assurée

Contact:

****04 90 49 16 46

☑ mairie@saintetiennedugres.com

https://saintetiennedugres.com/

Service urbanisme

Ouvert les lundi et mardi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, les mercredi matin de 8h30 à 12h, de préférence sur rendez-vous

UNIQUEMENT par téléphone au 06 30 00 21 01 et courriel, les jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et mercredi après-midi de 13h30 à 17h

Contact: Lydia Pastor **4** 06 30 00 21 01

☑ I.pastor@saintetiennedugres.com

https://saintetiennedugres.com/ vie-municipale/urbanisme/

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte au public les mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Contact: Florence Plan ****04 90 49 14 62

☑ f.plan@saintetiennedugres.com

https://saintetiennedugres.com/ vie-culturelle-et-associative/ bibliotheque-municipale/

Police municipale

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (en dehors de ces horaires, contactez la brigade de Gendarmerie de Saint-Rémy-de-Provence 04 90 92 00 47)

Contact:

****04 90 49 16 46 - 06 99 17 83 33 □ police.municipale@

saintetienneduares.com

https://saintetiennedugres.com/ vie-municipale/securite/

Services techniques

Le lundi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h, les mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, les vendredis de 7h30 à 12h. Horaires d'été, du lundi au vendredi de 6h à 13h

Contact:

4 04 90 49 16 88

 □ services.techniques@ saintetiennedugres.com

Le Marché aux fruits et légumes André-Vidau

Ouvert les lundi, mercredi, vendredi après-midi

Ouverture du « petit marché » aux particuliers à 17h

Contact:

04 90 49 19 58

https://saintetiennedugres.com/ vie-economique/marche-andrevidau/

Le Relais « La Poste »

Il se situe à la Maison du Bel Âge. derrière le square Dorlhac de Borne et la Bibliothèque municipale Ouvert le lundi de 13h30 à 16h45, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45. le samedi de 9h à 12h.

Contact:

04 13 31 57 00



04 90 99 43 43

a.fernandez1@colisee.fr - g.laffanour@colisee.fr 24 boulevard Général de Gaulle 13103 Saint-Etienne-du-Grès







39 avenue de la République 13103 Saint Etienne du Grès Tél. 04 90 49 04 22

Egalement chez votre buraliste :

E-liquide - Puffs - CBD Papeterie - Carterie Photocopies Librairie - Guides - Cartes IGN Boissons - Confiseries

Timbres - Timbres fiscaux Amendes Palement de proximité Monétique et cartes cadeaux





www.guide-ecocitoyen.fr

Réalisation et régie Publicitaire : Groupe Editions Municipales de France Immeuble le Giulia - 825 rue André Ampère - CS 10511 - 13593 Aix-en-Provence Cedex 3 - Tél. : 04 42 97 50 30 - Fax 04 42 97 62 04

Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Editions Municipales de France -

Dépôt légal : 2023



Retrouvez les bonnes pratiques écocitoyennes à travers la lecture de notre guide.







e rythme de disparition des espèces animales et végétales ne cesse de s'accélérer, et son tempo donne le tournis.

À l'heure actuelle, les effets climatiques croissants dépassent nos efforts pour nous y adapter.

Heureusement, il est encore temps d'agir. Chaque petit geste compte. Nous pouvons, tous ensemble, renverser la vapeur. Mais c'est maintenant que nous devons commencer. Demain, il sera déjà trop tard.

Ce livret de quelques pages n'est pas exhaustif. Vous y retrouverez des pistes d'action, des conseils pratiques, des explications aussi, pour mieux comprendre pourquoi il est urgent de devenir, tous, écocitoyens.

Vous avez votre rôle à jouer. Adoptez de nouvelles pratiques, montrez l'exemple autour de vous. Oui, vous aurez peut-être quelques petits efforts à faire, mais vous aurez tout à y gagner. Pour demain, pour les générations futures, mais aussi dès maintenant.

Soyez plus que le citoyen que vous êtes déjà, devenez un super-citoyen, un écocitoyen des temps modernes qui défend le monde dans lequel il vit et dont il a besoin. Enfilez votre cape de superhéros de l'environnement et soyez fiers de vous!

Bonne lecture à toutes et tous.

L'Éditeur.



AIR, NATURE, CLIMAT

Les ressources naturelles

Elles ne sont pas infinies! Or, la quantité de ressources naturelles extraite chaque année a presque doublé depuis 1980. Et cela concerne aussi bien les ressources naturelles non renouvelables que les renouvelables, exploitées au-delà de leur capacité de renouvellement (sans avoir le temps d'être renouvelées). La biodiversité diminue en conséquence.

La biodiversité

La biodiversité représente l'ensemble des formes de vie et des milieux existant sur notre planète, ainsi que leurs interactions. Essentielle à tous les niveaux de notre vie, elle est en danger : le rythme actuel de disparition des espèces est 100 à 1 000 fois supérieur au taux naturel d'extinction

Les abris à insectes

Certaines espèces d'insectes sont en voie de disparition, ce qui impacte la biodiversité, comme la pollinisation. Des abris à insectes dans les jardins et les villes permettent de les protéger. Les plus utiles sont ceux situés près de fleurs, et destinés uniquement aux abeilles solitaires.

La photosynthèse c'est quoi?



C'est l'ensemble des réactions biochimiques qui permettent aux plantes vertes de synthétiser des molécules en utilisant l'énergie de la lumière du soleil. Au cours de ce processus, les feuilles vertes captent le gaz carbonique et rejettent de l'oxygène dans l'atmosphère, nous permettant ainsi de respirer!

Pas de plantes, pas de vie!



L'empreinte carbone

L'empreinte carbone est calculée en additionnant les émissions de CO₂ des différentes activités, que ce soit pour un pays, une entreprise ou un individu. La connaître permet de déterminer quelles actions mener pour diminuer au mieux son empreinte (et donc son impact) sur la planète. L'empreinte carbone moyenne d'un(e) Français(e) est aujourd'hui de 11 tonnes de CO₂ par an. Pour limiter le réchauffement climatique, elle devrait cependant être comprise entre 1,6 tonne (hypothèse basse) et 2,8 tonnes (hypothèse haute) de CO₂ par an entre aujourd'hui et 2100.

La taxe carbone

Taxe environnementale sur les émissions de gaz à effet de serre basée sur le principe « pollueur-payeur ». Son but est de favoriser les investissements des entreprises dans les énergies renouvelables. Selon un bilan de l'OCDE, la taxe carbone aurait permis de réduire de 5% les Emissions de CO₂dans le secteur manufacturier français. Les particuliers sont également concernés puisque cette taxe impacte le prix de l'essence, du fioul ou du gaz naturel.

Le changement climatique

Le changement climatique désigne la variation du climat, qu'il soit plus chaud ou plus froid. Ses conséquences peuvent être désastreuses!

Le réchauffement climatique dû à l'homme augmente actuellement à un rythme de 0,2 °C par décennie et représente 1,1 °C de plus par rapport à l'ère préindustrielle. Les effets s'en font déjà ressentir (montée des eaux, incendies, sécheresses...).



Le dioxyde de carbone est le principal gaz à effet de serre, acteur important du réchauffement climatique. 70 % des émissions de CO₂ en France proviennent des transports, des chauffages et de l'alimentation. L'utilisation du numérique ou l'importation de produits étrangers ont également un impact important.

Empreinte écologique

Elle évalue l'impact des activités humaines sur l'environnement, et notamment la superficie nécessaire, en hectares, pour produire tout ce que consomme une population et pour absorber les déchets rejetés. On estime qu'il faudrait environ 4,5 ha par Européen aujourd'hui.

Quant à l'empreinte écologique de la France, elle est de 4,6 ha. Si tout le monde adoptait le même comportement, il faudrait donc 2,9 planètes pour répondre aux besoins annuels des Français...



bons gestes

Compensons nos émissions!

Nous pouvons compenser notre empreinte carbone en finançant de manière volontaire un ou plusieurs projets écologiques dont l'activité permet d'éviter tout ou partie de ses émissions de gaz à effet de serre. En soutenant ces projets nous pouvons tous contribuer à la lutte contre le changement climatique.





L'eau et les aspects environnementaux

L'eau constitue un élément de base incontournable pour les écosystèmes de la planète et pour la vie humaine. Les activités des hommes ont un impact sur l'eau. On estime que la pollution des eaux de surface a déjà réduit d'un tiers les ressources aquifères utilisables.

Les Océans

Les océans constituent un trésor inestimable pour la planète, ils couvrent en effet 70% de sa surface et représentent 97% de sa ressource en eau. Pourvus d'une très riche biodiversité, ils fournissent la moitié de notre oxygène. Ils jouent également un rôle crucial sur le plan climatique en absorbant 30% des émissions de CO₂ provoquées par les activités humaines, et stockent 90% du surplus de chaleur dû à l'effet de serre. Les océans sont également menacés par d'autres sources de pollution. Parmi les plus importantes : les déchets plastiques (on parle aujourd'hui d'un 7ème continent de plastique), les bateaux, ainsi que les crèmes solaires.



25 000 TONNES DE DÉCHETS SONT DIFFUSÉES DANS LES OCÉANS CHAQUE ANNÉE PAR LES TOURISTES.



Pour être potable, l'eau du robinet doit être nettoyée et les coûts d'assainissement sont très élevés. L'eau de pluie n'est pas potable mais elle peut être utilisée pour laver votre voiture, arroser votre jardin... à l'intérieur, elle peut être utilisée pour laver le sol ou vos vêtements, ou pour tirer la chasse d'eau, ce qui représente une grande économie d'eau potable.

L'eau du robinet

Est-elle moins bonne à la consommation que l'eau en bouteille? Cela dépend de la source et de la ville, diront certains!

Ce qui est sûr, c'est que l'eau du robinet, en France, avant de se retrouver dans votre verre, passe par de très nombreux tests de qualité très réglementés. Si son goût vous gêne, vous pouvez opter pour des filtres à charbon. Vous éviterez ainsi de contribuer aux multiples bouteilles en plastique jetées chaque jour.

Nappe phréatique

Accumulation d'eau potable qui se situe sous la surface du sol à faible profondeur. Elle est très exposée à la pollution par infiltration lorsque les terres au-dessus d'elle sont cultivées à l'aide d'engrais et de pesticides chimiques...

Les bons gestes!



> Faire la chasse aux robinets qui coulent

- Fermez le robinet pendant le nettoyage des mains. le brossage des dents, le rasage...
- Vérifiez vos robinets et votre chasse d'eau afin d'éviter les fuites
- Pensez à fermer le compteur d'eau lors de vos absences prolongées du domicile (vacances, week-ends...)

> Prendre des douches plutôt que des bains Nous consommons en moyenne 60 à 80 litres d'eau pour une douche au lieu de 200 litres pour un bain. Et ce sera encore mieux si nous fermons le robinet pendant le savonnage!

> Installer des économiseurs d'eau

Installez un mousseur économiseur d'eau (aui réduit le débit mais pas la sensation de celui-ci) ou une pomme de douche avec aérateur, qui repose sur le même procédé. Cela peut réduire votre consommation d'eau de lavage de 50% ! Il existe également des appareils qui permettent de diminuer l'énergie nécessaire pour obtenir de l'eau chaude, et tous ces articles peuvent bénéficier du label écologique de l'Union européenne.

> Optimiser sa chasse d'eau

100 milliards de litres d'eau sont utilisés en France pour évacuer nos déchets personnels! La perte est immense. Choisissez une chasse à double touche pour économiser 50 à 70 % d'eau.

> Faire sa vaisselle

Effectuer la vaisselle à la main nécessite environ 40 litres d'eau. Il ne faut que 15 litres pour un cycle de lave-vaisselle. Ne l'utilisez que lorsqu'il est plein et évitez de le faire tourner à température maximale, pour encore plus réduire votre consommation.

> Récupérer l'eau pour arroser ses plantes Pensez à récupérer l'eau de rinçage des fruits et légumes, l'eau du pichet après le repas...

> Laver sa voiture dans une station

Nettoyez votre voiture dans une station de lavage, moins consommatrice d'eau grâce à un système de recyclage.

Écocitoyen

Chaque minute où vous laissez couler le robinet laisse partir 12 litres d'eau. Pensez à le fermer et préférez un verre à dents pour vous rincer la bouche.







Privilégier les achats en circuit court nous permet d'être en relation directe avec le producteur. On s'assure, de cette manière, de la qualité des aliments que l'on consomme. La traçabilité alimentaire parfaite, en somme!

Le producteur gagne mieux sa vie et nous limitons aussi les déplacements liés aux livraisons.





Les bons gestes!

Privilégiez le bio!

Privilégier le bio, c'est aussi mieux pour la santé de la planète. L'agriculture biologique n'utilise ni pesticides, ni engrais chimiques, ni organismes génétiquement modifiés (OGM). Cela permet de préserver la qualité des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité. Elle émet également moins de gaz à effet de serre, mis en cause dans le réchauffement climatique. Les textes qui encadrent l'agriculture biologique sont nombreux et de plus en plus d'agriculteurs se reconvertissent, car les consommateurs sont en demande de ce type de production.

Certification biologique



Elle est mentionnée sur l'emballage des produits qui l'ont obtenue en récompense d'une technique de fabrication respectueuse de l'environnement et de la santé sans produits chimiques ni OGM, notamment.

L'agriculture durable

L'agriculture durable veut être économiquement viable, saine pour l'environnement et équitable d'un point de vue social. Elle préserve des écosystèmes sains, via une gestion durable de la terre, de l'eau et des ressources naturelles. Le recours aux pesticides est donc plus que limité, les déchets animaux et végétaux sont recyclés, certains servent de biomasse, les circuits courts sont aussi favorisés.

La permaculture

Cette méthode s'inspire de l'écologie naturelle (biomimétisme ou écomimétisme) et de la tradition. C'est surtout un « mode d'action » qui s'adapte à chaque écosystème, et que vous pouvez appliquer dans votre jardin. Elle ambitionne une production agricole durable, très économe en énergie, autant en ce qui concerne le carburant que le travail manuel et mécanique. Elle est respectueuse des êtres vivants et de leurs relations réciproques, tout en laissant à la nature sauvage le plus de place possible.

La végétalisation

Les villes ne sont pas que bétonnées, il est possible de les végétaliser. Cela consiste à intégrer des plantes dans les rues partout en ville, on voit même apparaître des cultures de fruits et légumes sur le toit des supermarchés et des immeubles! Vous pouvez y contribuer à votre niveau en végétalisant votre maison, votre bureau... Ou en préparant des bombes à graines à lancer au printemps. Réalisées avec un mélange de terre et d'argile emprisonnant des graines, elles contribuent à la végétalisation des espaces urbains non exploités. Attention toutefois au choix des semences et des espaces visés : renseignez-vous auprès de votre mairie au préalable.



Les AMAP sont des Associations de maintien de l'agriculture paysanne. Elles permettent de soutenir les agriculteurs locaux en leur assurant que leur production sera écoulée : vous vous engagez généralement à acheter leurs légumes, fruits ou autres pendant un an, toutes les semaines. Vos produits sont frais, et sans intermédiaire.



On sait depuis longtemps que les insecticides sont nocifs, car leurs composants chimiques maltraitent la nature. Il en existe des inoffensifs... Peut-être plus lents, mais pas moins efficaces.

Les pesticides font partie des produits phytosanitaires. En France, le plan Ecophyto II+ prévoit une réduction de l'usage de ces produits de 50 % d'ici à 2025.

> D'ici juillet 2022, il sera interdit d'en utiliser dans tous les lieux de vie (et sur les terrains de sport de haut niveau avant 2025).

Et vous, que faites-vous pour votre jardin?







Une consommation infinie dans un monde fini, cela n'est pas possible! Désormais, il faut consommer responsable et équitable.

Consommation écoresponsable

Chaque achat a un impact à la fois social et environnemental. En prendre conscience mène à une consommation écoresponsable : vous n'achetez que ce dont vous avez réellement besoin, faites réparer vos appareils usagés, limitez vos déchets, privilégiez les circuits courts et les produits de saison...

Effectuez l'étude approfondie de vos habitudes de consommateur : vous découvrirez sans doute que, comme la plupart des gens, vous faites des achats compulsifs et polluants. Alors, les deux questions qui changeront littéralement votre vie, si vous acceptez la conséquence des réponses que vous leur apporterez sont :

En ai-je vraiment besoin? Est-ce bon pour l'environnement?

Un simple changement peut être d'acheter d'occasion ou de louer un équipement plutôt que de l'acheter.

L'économie circulaire

Selon le Ministère de la Transition écologique, l'objectif de l'économie circulaire est de « produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources ». La gestion des déchets, mais aussi des ressources, l'allongement de la durée

d'usage, le recyclage et la consommation responsable favorisent un cercle vertueux pour l'être humain et la planète.

Le commerce équitable

Il s'agit d'une méthode dans laquelle l'égalité, la transparence et le respect sont au cœur des échanges humains. L'objectif est de réduire les inégalités en rétribuant les producteurs, généralement implantés à l'étranger, à leur juste valeur. Souvent les produits d'alimentation équitables sont aussi biologiques.



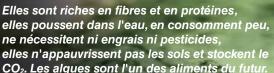
Se mettre aux fourneaux!

uisiner des produits non transformés, c'est éviter d'ingérer toutes sortes

L'alimentation responsable

Privilégiez les produits locaux, les fruits et légumes de saison, l'agriculture biologique ou labellisée, le commerce équitable, les aliments les moins transformés possible... Tout ce qui est bon pour l'environnement est bon pour vous aussi! Pour diversifier votre alimentation, le Haut Conseil de la santé publique recommande de manger des légumineuses au moins deux fois par semaine (notamment en remplacement de la viande), une petite poignée de fruits à coque non salés une fois par jour, cinq portions de fruits et légumes par jour, des produits céréaliers tous les jours, deux produits laitiers par jour et de l'eau à volonté.

Manger des algues



Les fruits & légumes de saison

Pour éviter de polluer l'air davantage, consommez des fruits de saison produits près de chez vous chez un producteur écoresponsable!

Certains producteurs offrent la possibilité d'en faire vous-même la cueillette. En famille, un jour de beau temps, l'activité est très agréable et permet de renouer avec la nature... Ce faisant, vous ferez du bien à votre corps et à la vie économique locale.

Réduire sa consommation de viande!

La production d'1 kg de viande émet de 5 à 10 fois plus de gaz à effet de serre que celle d'1 kg de céréales, raison pour laquelle il est maintenant recommandé de limiter sa consommation

Mangez-en moins, mais mieux :

privilégiez l'agriculture locale (environ 25% de la viande bovine. . 30 à 40% de la volaille et 35% consommées en

Les bons gestes







a production et la fin de vie de nos smartphones, ordinateurs et autres bijoux technologiques ont un impact très lourd sur l'environnement. Dans ce contexte de gaspillage électronique, le marché du reconditionnement vient comme une alternative durable. En achetant du matériel reconditionné vous prolongez la durée de vie des appareils, vous limitez ainsi la multiplication des déchets et la production de nouveaux appareils. Et c'est parfois moitié moins cher que le neuf!

Le jour du dépassement

Il s'agit du jour, chaque année, où l'humanité a consommé l'équivalent des ressources que la planète peut générer en douze mois. Calculé par l'ONG américaine Global Footprint Network en partenariat avec le WWF, il arrive de plus en plus tôt tous les ans. Il était daté au 29 juillet en 2021 (alors qu'il se situait en décembre lors des premières estimations, dans les années 70)...

Éviter le gaspillage

En France, chaque année, 10 millions de tonnes de produits alimentaires sont jetées. Par personne, cela représente 30 kg par an (dont 7 kg de produits alimentaires encore emballés!), soit plus d'une centaine d'euros qui partent directement à la poubelle. De votre côté, évitez d'acheter plus que ce que vous ne pourrez consommer, suivez les dates de péremption de vos produits et rappelez-vous que vos restes peuvent encore être transformés. Par ailleurs, il existe une loi anti-gaspillage pour une économie circulaire qui oblige maintenant à ne plus détruire les invendus, voire à les donner



Récupérer les invendus

Les bons gestes!

es tonnes de nourriture sont jetées à chaque étape de la chaîne alimentaire. Des applications pour smartphone permettent de récupérer à bas prix les invendus que les commerçants ne peuvent pas remettre en rayon : plats du jour, viennoiseries...

La date de durabilité minimale (DDM)

Date après laquelle on peut encore consommer un produit sans danger pour sa santé. Il aura juste perdu en goût ou en qualité nutritionnelle. Pour éviter un gaspillage inutile, ne jetez pas vos aliments quand cette date est dépassée. Cette confusion génère en moyenne 7 kg de nourriture jetés par an et par habitant!

La date limite de consommation (DLC)

Date après laquelle il ne faut pas consommer un produit, car il est dangereux pour votre santé.

Portez une attention toute particulière aux médicaments.



Énergies renouvelables (ou énergie verte)

Les énergies renouvelables sont inépuisables et issues des éléments naturels.

Elles se classent en six catégories différentes :

ÉNERGIE SOLAIRE

Parmi les différentes énergies renouvelables, on retrouve en tête l'énergie solaire.

ÉNERGIE ÉOLIENNE

L'énergie éolienne prend sa force du vent.

ÉNERGIE HYDRAULIQUE

La force de l'eau est exploitée dans les centrales hydroélectriques pour être convertie en énergie.

LA BIOMASSE

Elle produit de l'électricité grâce à la vapeur d'eau dégagée par la combustion de matières végétales ou animales.

L'ÉNERGIE GÉOTHERMIQUE

La terre produit naturellement de la chaleur que l'on peut transformer en énergie.

LES ÉNERGIES MARINES.

Les courants, les marées ainsi que la matière marine sont aussi exploités pour produire de l'électricité.

Choisir un fournisseur d'électricité verte

es bons gestes

'électricité verte est aujourd'hui une réalité. Il existe sur le marché de nombreuses offres de fourniture d'électricité d'origine 100% renouvelable, à des tarifs compétitifs.

Passez au vert!

Transition énergétique

Volonté de changement profond dans le mode de production de l'énergie. Grâce aux énergies renouvelables (propres), on veut réduire la dépendance du monde aux combustibles fossiles comme le pétrole et le charbon car ils sont responsables du réchauffement climatique et de ses conséquences sur l'environnement



D'ÉNERGIES RENOUVELABLES D'ICI 2030

En France, l'objectif fixé par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de 2020 est d'arriver à ce que 40% de la production d'électricité provienne d'énergies renouvelables d'ici 2030.



DÉCHETS & RECYCLAGE

Biodégradable

Un produit est réputé biodégradable lorsqu'il peut être décomposé naturellement sous l'action de micro-organismes vivants tels que les champignons, les bactéries ou les algues... Aujourd'hui, certains emballages jetables sont aussi biodégradables, ce qui n'est pas une raison pour les jeter n'importe où : il faut respecter les conditions adéquates pour que le produit se décompose.

La biométhanisation

Procédé qui consiste à utiliser les déchets organiques afin de les transformer en biogaz et en engrais.

Les déchets

Tout ce que l'on jette dans nos bacs de tri sélectif (qui sera détruit ou recyclé), mais aussi tout ce qui demande une attention particulière afin de ne pas causer de préjudice à la nature... Que ce soit l'huile usagée des voitures ou les emballages des produits chimiques, il y a un endroit pour chaque type de déchet! C'est pourquoi l'écocitoyen s'informe afin de respecter la bonne marche à suivre.

Zéro déchet

Expression qui vient de l'anglais «zero waste» qualifiant la stratégie de réduire au minimum les déchets produits par l'industrie, comme par les particuliers. Pour l'atteindre, il faut diminuer notre consommation et repenser nos emballages pour recycler moins.



Le tri sélectif

Action de séparer les déchets que nous produisons. Certains seront transformés en compost, d'autres seront brûlés, d'autres seront recyclés. Aujourd'hui, on ne jette plus tout dans la même poubelle!

Le recyclage

Récupérer un déchet et le traiter afin de le réintroduire dans le circuit de production.



Un compost vous permet de rendre vos déchets alimentaires utiles tout en alimentant votre jardin. Pour un compost bien réussi, il faut le retourner régulièrement, bien l'aérer et lui conserver une humidité constante.

Pour les citadins, il existe des bacs à placer sur la terrasse. Renseignez-vous sur ce qui peut et ne peut pas être composté avant votre première fois.

Les poules

Les poules peuvent vous aider à réduire vos déchets alimentaires en les transformant en œufs. Un seul gallinacé peut ainsi avaler jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an. Une opération gagnant/gagnant pour tout le monde.



Le lombricomposteur permet de composter vos déchets alimentaires même en ville et sans jardin, grâce à l'action de vers de terre qui s'en nourriront.

Les déchets organiques

Il s'agit de déchets biodégradables issus de notre alimentation, de l'agriculture propre, de la restauration... Ils peuvent être compostés et servir d'engrais naturels pour vos plantes ou votre jardin.

Les déchets diffus spécifiques (DDS)

Déchets qui peuvent être dangereux pour la santé, le sol et les milieux naturels, car susceptibles de contenir des produits chimiques. Ils doivent être collectés séparément des ordures ménagères. Contactez votre municipalité, elle vous dira comment vous en débarrasser intelligemment. Même chose pour les DDD, les déchets dangereux diffus. N'improvisez pas, car ces déchets sont hautement dangereux pour l'environnement.



ieu prévu pour accueillir et traiter les dé-Lchets. Il y en a une près de chez vous. Elle vous renseignera pour les déchets dont vous ignorez le mode de traitement grâce au tri sélectif, au recyclage et à la régénération.





Boîtes à livres

es boîtes à livres s'installent dans de plus en plus de quartiers. Elles permettent de faire circuler les livres tout en évitant qu'ils ne soient jetés. Vous pourriez y trouver quelques pépites, pour tous les âges!

Les bons gestes!

Essayez le Troc!

Ne jetez plus les affaires que vous ne voulez plus: échangez-les! Il existe des sites Internet dédiés au troc qui permettent d'allonger la durée de vie de toutes les choses qui ne servent plus ou qui ne plaisent plus... Vous pouvez également placer un bac ouvert à votre entrée et proposer à vos proches de choisir et d'échanger ce qu'ils veulent! C'est simple et cela fait plaisir!

La recyclerie ou ressourcerie

Endroit communautaire où les personnes se retrouvent pour échanger ou vendre des objets à bas prix.

Upcycling



Procédé qui consiste à réutiliser quelque chose pour en faire autre chose. Cela permet de ne pas jeter systématiquement et donc de faire des économies : récupérer un vieux téléphone pour le transformer en objet de décoration, récupérer des planches pour en faire un banc ou un siège de balançoire... Cela ne coûte pas cher et pour certains c'est un vrai passe-temps...

Les vide-greniers

Un moyen facile chaque année de donner une seconde vie aux objets ou vêtements dont vous n'avez plus l'utilité. Votre mairie peut proposer jusqu'à 2 vide-greniers annuels, renseignez-vous pour en connaître les modalités.

Les appareils électroniques



appareils électroniques fabriqués avec des métaux rares et des produits chimiques divers. Or, tous ne sont pas récupérables et certains peuvent dégager des substances toxiques s'ils sont abandonnés dans la nature. Avant de jeter, tentez plutôt de les réparer (en demandant l'aide d'un Repair Café si besoin). S'ils ne vous servent plus, vous pouvez aussi les donner, à une ressourcerie par exemple, ou les revendre. En dernier recours seulement. déposez-les dans une déchetterie ou chez un revendeur d'équipements électriques.

L'indice de réparabilité

Cet indicateur est une note sur 10 qui informe sur le caractère réparable ou non d'un produit. Il doit obligatoirement être indiqué pour les lave-linge à hublot, smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs et tondeuses à gazon électriques. D'autres produits seront concernés par la suite.



Donnez une seconde vie aux textiles!

n France, chaque habitant jetterait près de 12 kg de vêtements par an. Pensez plutôt à les revendre ou à les donner, notamment à des associations. Vous pouvez aussi déposer textiles, linge et chaussures dans des bornes de tri, même s'ils sont troués ou abîmés. Dans ce cas, l'organisme collecteur les coupe et les retisse pour en faire de nouveaux vêtements, du rembourrage de meubles ou des isolants pour le bâtiment.

Couverts et Gourdes

Les bons gestes!



Ayez les bons réflexes !

imitez les nombreux déchets plastique en utilisant une gourde en inox. Dans la mesure du possible, emportez toujours vos couverts avec vous au travail et une tasse pour vos pauses café!

Écocitoyen

Limiter les emballages, c'est aussi réduire les déchets. Prévoyez toujours vos propres sacs réutilisables

Les emballages plastique à usage unique sont voués à disparaître. Le pacte national des emballages plastique a fixé sa feuille de route, et de nombreux produits sont concernés. En ce qui concerne le plastique à usage unique, après la disparition des pailles et des couverts jetables, en 2022, vous ne devriez plus trouver en magasins des sachets de thé et de tisane en plastique non biodégradable.

Limiter les emballages, c'est aussi réduire les déchets. Prévoyez toujours vos propres sacs réutilisables afin d'éviter les emballages que les magasins vous vendent lors de vos achats. Pensez à tenter le vrac, au moins ponctuellement, le temps de vous habituer. Favorisez les produits avec moins d'emballage : carton ou verre plutôt que plastique. Préférez les formats familiaux :





Le plastique

Limiter au maximum son usage!

La production du plastique a été multipliée par vingt depuis les années soixante. Or 8 millions de tonnes de gros déchets plastique se retrouvent dans les océans, cela représente 570 000 tonnes de plastique par an rien qu'en Méditerranée. Et c'est sans compter les microplastiques primaires qui viennent des microbilles contenues dans certains cosmétiques ou de fibres des vêtements synthétiques qui partent dans l'eau au lavage. Nous finissons par en manger sans le savoir.



Durée de vie moyenne des déchets dans la nature





Les piles jetables

On ne peut pas jeter des piles n'importe où, car, comme les mégots de cigarette, en outre, elles sont un véritable poison pour l'environnement! Vous trouverez sans aucune difficulté des récupérateurs de piles près de chez vous : à l'hôtel de ville, au supermarché, notamment. Le taux de collecte n'est actuellement que de 47% : vous pouvez contribuer à faire mieux !



Les bons gestes!

Piles rechargeables!

Elles permettent d'acheter moins de piles et donc d'en fabriquer moins, car leur durée de vie est plus longue que les piles normales. Pour la même quantité d'énergie, elles ont jusqu'à trente fois moins d'impact sur l'environnement que leurs équivalentes jetables.



Sensibilisation

À la maison, à l'école, au travail, dans les institutions, dans le monde associatif... Aujourd'hui, la sensibilisation à l'écocitovenneté est indispensable à la survie de l'espèce. Parlez-en, échangez vos expériences... avec votre voisin, votre quartier, votre ville, votre département, votre région, votre pays, votre continent.

Zone de confort

Être un citoyen écoresponsable et exemplaire, comme nous devons tous le devenir très vite, requiert beaucoup d'efforts et demande de grands changements dans nos habitudes de vie. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est nous qui avons besoin de la Terre... pas l'inverse!

BILISER

Les enfants face à l'environnement

Les enfants sont désireux d'apprendre et de s'amuser. On compare souvent leur mémoire à une éponge! Pour tout ce qui concerne la protection de l'environnement, il est indispensable de leur apporter très tôt les informations qui feront naturellement d'eux des citoyens responsables et soucieux de leur milieu.

Toutes les idées sont les bienvenues! Parlez-vous. rencontrez-vous... agissez!

Voici quelques exemples...

- Planter un arbre dans la cour de l'école.
- Adopter des poules à l'école pour les déchets alimentaires de la cantine.
- Observer la nature, les insectes, le passage des saisons.
- Fabriquer et remplir une mangeoire à oiseaux.
- Les initier au jardinage.
- · Ramasser les déchets recyclables et expliquer quelle pourrait être leur seconde vie.
- Aller à la rencontre d'une association locale de préservation de l'environnement ou de lutte contre la pollution.
- Accueillir en classe un iardinier avec ses plantes, afin qu'il explique le principe de la photosynthèse.
- Sortir de l'école avec un garde forestier qui définit le rôle de chaque arbre et de chaque être vivant.
- Apprendre les petits gestes importants : économiser l'eau, éteindre les lumières, trier les déchets, recycler ses iouets et ses vêtements.
- Lire des livres spécialement écrits pour les enfants sur les différents thèmes et organiser des petits débats/jeux de connaissances.
- Participer aux événements locaux liés à la protection de la nature.
- Il existe des jeux éducatifs sur l'écologie et le développement durable destinés aux enfants.
- · Les bibliothèques recèlent de trésors sur tous les sujets... faune, flore, énergie, industrie.
- Il existe des chaînes de télévision spécialisées Nature & Environnement.
- Avoir des parents sensibilisés et éduqués est encore la meilleure méthode, car les enfants progressent par mimétisme.



ABITAT & ECOLOGIE

QUELLES SONT LES SOLUTIONS DE CHAUFFAGE LES PLUS ECOLOGIQUES?

Dès la conception, respecter l'environnement à chaque étape de la construction, de la rénovation d'un bâtiment ou d'une maison. Prévoir même l'utilisation future du lieu et faire les meilleurs choix de consommation d'énergie. par exemple.

Se chauffer grâce au solaire



Les panneaux solaires capturent les rayons du soleil dans le but de réchauffer la maison ou même de chauffer l'eau. La facture d'électricité se réduit proportionnellement selon la qualité de l'installation mise en place.

Attention toutefois : s'il utilise la source d'énergie la plus propre possible, le potentiel du chauffage solaire le limite à un rôle de système d'appoint pour le foyer car il ne peut couvrir qu'entre 40 et 60% des besoins en chauffage d'un logement.

Le chauffage à granulés écologiques

Les nouveaux modèles de chaudières ou poêles à bois permettent de chauffer de manière économique. Ils sont reliés par un système de chauffage central à des radiateurs ou à un plancher chauffant. Le chauffage au bois moderne n'émet que de très faibles taux de particules dans l'atmosphère et s'inscrit totalement dans la tendance d'un retour à la nature. Les granulés sont fabriqués à partir de résidus de scierie, ce qui contribue à limiter la production de déchets

Le puits climatique

(ou Canadien)

Le puits climatique utilise de l'air qui passe dans des tuyaux enterrés. Cela permet de ventiler l'habitation avec de l'air plus chaud ou plus froid, selon le système, et permet de remplacer une climatisation non écologique.



La pompe à chaleur



Grâce à un dispositif thermodynamique, la pompe à chaleur transfère l'énergie thermique d'une source froide vers une source chaude. Elle peut diviser votre consommation énergétique par trois, tout en permettant de chauffer l'hiver et de rafraîchir l'été.

Cette solution bénéficie de nombreuses aides financières à l'installation.



La maison autonome

ne maison autonome est un habitat capable de produire l'ensemble des ressources pour ses occupants, sans être relié à aucun réseau d'approvisionnement. C'est pour cette raison, qu'elle est aussi appelée « maison autosuffisante ».

Cependant, sa construction implique l'installation d'équipements à haute performance énergétique, et de modes de production d'énergies renouvelables, dont les coûts assez élevés peuvent freiner son objectif d'autosuffisance.



Diagnostic de performance énergétique (DPE)

Un professionnel se déplacera chez vous pour faire l'évaluation de la performance énergétique de votre logement et son taux d'émission de gaz à effet de serre. Ce document est obligatoire à l'occasion de la vente ou la location d'un logement, mais il est aussi recommandé pour analyser, améliorer et optimiser votre situation. Il doit ainsi faire apparaître le montant théorique des factures d'énergie.

Subventions



Jous souhaitez construire vert, rénover écologiquement?

Des possibilités de financement sont là pour vous y aider! Le plus simple pour ne rien manquer: france-renov.gouv.fr

RE 2020

La RE2020 entre en vigueur en janvier 2022 et remplace la RT2012. Tous les nouveaux bâtiments construits devraient être plus performants, plus respectueux de l'environnement (y compris dans leurs matériaux, les biosourcés étant privilégiés) et produire leur propre énergie renouvelable. La maison RE2020 est à énergie positive, en intégrant une gestion intelligente de la consommation. Le besoin de rafraîchir la maison l'été sera également intégré dans les calculs.

L'humidité

Ennemie de votre logement, elle est responsable de l'apparition de moisissures nocives pour la santé. On peut acheter ou fabriquer soimême un absorbeur d'humidité...



idéal doit être de 35 à 45%



L'isolation -

Les professionnels sont capables de réaliser un véritable audit énergétique de votre habitation et ainsi déterminer où se trouvent les causes de déperdition de chaleur avec exactitude (plafonds, toit, fenêtres...). Leurs travaux effectués, vous profiterez d'un confort plus grand et d'une facture plus petite! Ils vous conseilleront de nouvelles habitudes de consommation.





Le concept de la maison intelligente ne date pas d'hier! Sécurité, confort, communication et respect de l'environnement... Avec un habitat programmé pour consommer de manière responsable, la maison éteint toute seule la lumière de la pièce lorsque votre enfant n'y est plus, ou réduit le chauffage en votre absence, par exemple... Les applications sont très nombreuses et permettent de réduire le gaspillage énergétique très concrètement, d'autant que de plus en plus d'appareils communiquent maintenant entre eux.

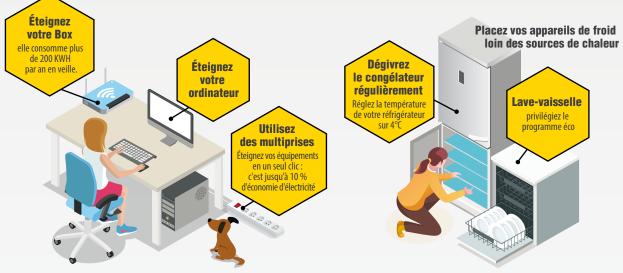


Faites fonctionner vos appareils programmables la nuit lorsque l'électricité est à bas prix. Les heures creuses peuvent être réparties entre 12h et 17h, et entre 20h et 8h. Renseignez-vous auprès de votre fournisseur qui sera aussi capable d'analyser votre consommation.

LES GESTES ÉCOLOGIQUES POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

À mon domicile les appareils électroménagers sont énergivores !

Près de 2/3 de l'électricité consommée par un ménage français vont aux appareils électroménagers





Lisez-vous vraiment toutes les publicités déposées dans votre boîte aux lettres ? En apposant un autocollant « stop pub » sur celle-ci, vous limiterez le nombre de prospectus inutiles à jeter chaque semaine.

Les étiquettes-énergie

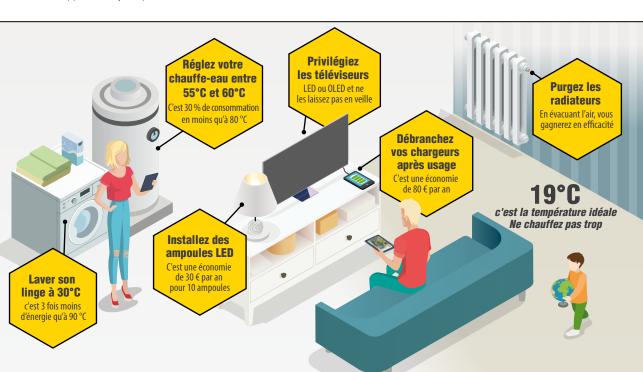
Fiches résumant les performances énergétiques (et sonores) d'un produit. Les comparer avant d'acheter (un sèche-linge ou tout autre appareil énergivore, par exemple) est une excellente idée, car elles nous informent sur leur capacité à respecter l'environnement...

Les nouvelles étiquettes, de 2021, sont plus exigeantes : le niveau A n'est pas encore atteint par les nouveaux produits sur le marché! Le but est d'inciter les fabricants à développer des appareils toujours plus efficaces.

Votre ordinateur pollue!

On l'oublie souvent, mais le numérique et ses outils représentent un gros poste de pollution et de consommation énergétique. Chaque mail envoyé ou stocké génère du CO₂. Pour limiter leur impact énergétique, désinscrivez-vous des newsletters que vous ne lisez pas et faites régulièrement le ménage de votre boîte mail.







Quel sont les moyens de transport écologiques à adopter en ville ?

D'après l'ADEME (Agence de la transition écologique) près d'un tiers des gaz à effet de serre sont émis par le secteur des transports. Changer vos habitudes de déplacement aura un impact direct sur les émissions de CO₂.



Alors que la vente de véhicules thermiques sera interdite à partir de 2035, l'acquisition d'un véhicule électrique semble actuellement la solution la plus durable. De plus en plus de bornes de recharge s'installent partout, à la campagne comme en ville. De la fabrication au recyclage, en passant par l'approvisionnement en électricité, il est difficile de se prononcer sur l'impact énergétique global d'un véhicule électrique. Cependant, il est certain que son usage est beaucoup plus bénéfique pour l'environnement que les automobiles traditionnelles.

Les transports en commun

Ils sont d'une immense importance dans la quête d'un air moins pollué, mais également dans la lutte contre les gaz à effet de serre. Les bus sont de plus en plus écologiques tandis que le métro est non polluant. Le retour des tramways électriques dans de nombreuses villes participe aussi à cet effort.



Les bons gestes!

Prendre son vélo

Le vélo désengorge les rues, fait du bien à votre corps et à votre moral, mais aussi à l'environnement.

Le vélo à assistance électrique

Un très bon achat. Sur le plat et en descente, le roulis recharge la batterie. C'est bon pour la santé, c'est propre et en cas de fatigue l'assistance électrique prendra le relais... L'État, comme certaines collectivités, vous aidera à financer son achat. Renseignez-vous.

Le vélo en libre-service

Si vous n'avez pas de vélo, votre municipalité en met peut-être à votre disposition ! (renseignez-vous) Vous pouvez les emprunter librement pour vous déplacer, gratuitement ou moyennant un coût minime via une application mobile à télécharger.

Les parkings relais

Le principe est très simple et de plus en plus populaire! On prend sa voiture le matin afin de la stationner dans un parking relais (gratuit) proche d'une gare ou d'une station de métro ou de RER (par exemple) et on prend les transports en commun pour se rendre au travail





effet de serre. Un phénomène qui s'accentue encore avec les nouveaux véhicules électriques, plus légers et qui demandent donc moins d'énergie pour circuler. En l'utilisant, vous évitez aussi le stress des embouteillages, la fatigue d'un long trajet et les dépenses liées au stationnement...

Voyager en avion l'est beaucoup moins

Pour limiter cette pollution. l'Assemblée nationale a voté la suppression des vols intérieurs de 2h30 ou moins qui peuvent être remplacés par un trajet en train. Un déplacement effectué en avion émet en moyenne 125 fois plus de CO₂ par rapport au même parcours réalisé en voiture, et plus de 1 500 fois plus qu'en train.

La vignette crit'air

Le certificat de qualité de l'air Crit'Air est une vignette sécurisée, à coller sur le pare-brise du véhicule. Obligatoire pour circuler dans les ZFE (zones à faible émission), cette vignette est liée à l'émission de CO2 de votre véhicule. Dès 2025, dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants, les diesels d'avant 2011 et les essences d'avant 2006 ne pourront plus circuler.



Vous ne pouvez pas vous passer de la voiture?

Pensez à limiter votre impact environnemental en adoptant quelques bons gestes

Le covoiturage



Le covoiturage peut avoir des effets positifs formidables sur les embouteillages, la pollution de l'air, la qualité de la vie en général! On peut aussi se faire de nouveaux amis. Des sites Internet y sont dédiés.

L'autopartage

Selon le même principe que les vélos en libre-service, des automobiles sont mises à la disposition des personnes. Un service payant, bien entendu, qui est une excellente alternative pour ceux et celles qui ne veulent pas posséder de voiture et honorer toutes les obligations et factures qui viennent avec!

L'éco-conduite

Respectez les limites de vitesse autorisées, ne donnez pas de grands coups d'accélérateur, évitez le sousgonflage des pneus, utilisez la fonction « économie » si votre véhicule en est muni et le stop-and-go au feu rouge... Adopter l'éco-conduite c'est réaliser de substantielles économies et contribuer à préserver l'environnement.





En produisant l'électricité à bord du véhicule grâce à la pile à combustible, il gomme les points faibles de la voiture électrique, à savoir le temps de recharge et de l'autonomie réduite. Une telle solution devrait trouver sa place sur le marché. C'est d'ores et déjà le nouveau type de transport de plus en plus promu par les villes notamment pour les bus.

Évidemment, la pile à combustible présente des désavantages : le surcoût est pour l'instant majeur et enfin le ravitaillement compliqué (seulement une trentaine de stations distribuent de l'hydrogène en France). A noter que des compagnies aériennes s'associent afin d'accélérer le développement d'un avion à hydrogène pour l'horizon 2030.

■ MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les aides de l'État en faveur de l'acquisition de véhicules propres

Afin d'encourager les Français à acquérir des véhicules plus propres pour atteindre la neutralité carbone en 2050, le Gouvernement a mis en place des aides, tels que le bonus écologique et la prime à la conversion, ainsi que de nombreux outils pour les accompagner dans cette démarche.

Consultez-les sur www.ecologie.gouv.fr





Alors que les ventes de véhicules électriques augmentent très fortement en France, le Gouvernement encourage le déploiement des infrastructures de recharge.

Il ambitionne l'installation de 100 000 points de charge ouverts au public dès 2022 et de 7 millions de points de charge publics et privés d'ici 2030.

SANTÉ & ENVIRONNEMENT

D'après l'OMS, la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement.

Agir sur les facteurs environnementaux permet de prévenir, préserver et améliorer l'état de santé de la population en améliorant la qualité des eaux, de l'air, des sols, en se protégeant du bruit, tant à l'extérieur que dans les espaces clos que sont les bâtiments, en améliorant la qualité de l'air intérieur et en luttant contre l'insalubrité, les expositions au plomb ou aux fibres d'amiante.

Les produits ménagers

Les produits ménagers contiennent des substances chimiques qui peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement.

On peut aujourd'hui tout nettover sans produits chimiques! Les fabricants se sont mis à l'heure du respect de l'environnement et proposent des produits propres. Sur Internet, on peut aussi dénicher des recettes qui vous permettront de fabriquer vous-même vos propres produits. Le vinaigre blanc est efficace et de plus en plus utilisé.

Les objets du quotidien

Maquillage, produits de nettoyage, produits alimentaires, ameublement... On en utilise beaucoup, mais certains peuvent contenir des substances nocives suspectées ou avérées. Il semble très complexe de les fuir, pourtant, en faisant attention à notre façon de consommer, il serait possible de nous en préserver. Prendre le temps de vérifier la composition de chaque produit est un premier pas. Il est également très important de ne pas les ieter n'importe où, car leur impact négatif sur le vivant est très élevé



Améliorer la qualité de l'air intérieur

Nous vivons à l'intérieur plus souvent qu'à l'extérieur. Or, l'air intérieur contient toutes sortes de particules nocives issues de nos activités domestiques, comme celles contenues dans les produits d'entretien chimiques... Il est important d'aérer au moins 15 minutes par jour, en hiver comme en été, et encore plus après la cuisine ou un bain. Des labels comme l'éco label européen permettent de repérer les produits contenant moins de COV (Composés organiques volatils).



Les bons gestes!



Médicaments périmés ou non utilisés



Ne jetez pas vos médicaments à la poubelle, ne videz pas vos sirops dans l'évier ou les toilettes... Ils impacteront négativement la biodiversité. Rapportez-les à la pharmacie la plus proche de chez vous qui est dans l'obligation de vous les reprendre.



La pollution sonore Réduire l'exposition au bruit

Quand les oreilles font mal, il est déià trop tard!

L'OMS estime que des expositions à des niveaux supérieurs à 40 dB (A) la nuit et à 50-55 dB (A) en journée peuvent avoir des effets sur la santé : troubles du sommeil, risques cardiovasculaires accrus, difficultés de concentration et retards dans les apprentissages. Pensez aux bouchons d'oreille dans certaines situations (travaux, concerts...).

Les nuisances sonores et voisinage

Pour les nuisances sonores en journée, les règles diffèrent selon les communes, il convient donc de se renseigner. Selon le cas, dirigez-vous vers la source de la nuisance et si nécessaire vers votre municipalité afin qu'un contrôle soit effectué et une solution trouvée.

On ne veut pas en subir de la part des autres et les autres ne veulent pas en subir de notre part. Respectez vos oreilles et celles de vos voisins!



Les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel ne se limitent pas à la privation de l'observation du ciel étoilé en milieu urbain. Elles sont aussi une source de perturbations pour la biodiversité (modification du svstème proie-prédateur. perturbation des cycles de reproduction, des migrations...) et représentent un gaspillage énergétique considérable. Bien que la limitation de la durée d'éclairage des espaces publics ou des commerces soit instaurée aujourd'hui. le développement de systèmes d'éclairage intelligents asservis aux besoins réels semble être la solution d'avenir.

COÛT DE LA MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR EN FRANCE

1 milliard pour le remboursement des médicaments anti-asthmatiques

Les particules fines

 $oldsymbol{\mathcal{T}}$ ransportées par l'eau ou par l'air, les particules fines représentent un risque sanitaire. Selon l'OMS, elles tuent plus de quatre millions de personnes par an. Les particules de combustion, liées au trafic automobile, comme au chauffage au bois et au fioul, sont parmi les plus dangereuses. Celles liées aux engrais sont quant à elles parmi les plus nombreuses en Europe.

Les bons gestes!



Favoriser la marche à pied en ville



CHAQUE KM RÉALISÉ À PIED EN VILLE PERMET D'ÉCONOMISER 280g DE CO,



es médecins s'accordent pour le dire Lunanimement : il n'y a pas meilleure activité physique pour la santé. Environ deux à trois heures de marche par semaine est aussi bénéfique pour le cœur que la course à pied et surtout pour l'environnement!



e téléphone portable utilisé + de 30 minutes par jour pendant 10 ans = hausse de 20% de risque de tumeurs du cerveau



AGENDA 2030

Le développement durable est une nécessité: la population se développe, mais pas les ressources. Pour éviter les pénuries, mais aussi pour que chacun vive le mieux possible, il faut mettre en place des actions sur le long terme dans ce domaine. C'est une responsabilité envers les générations futures. C'est pour cela qu'en septembre 2015 les 193 membres de l'ONU ont établi l'Agenda 2030. Un programme dont l'idée est d'aboutir, à l'horizon 2030, à un développement durable incluant autant la justice sociale que la croissance économique, la paix et la solidarité que la préservation des écosystèmes. Chaque pays devra ainsi mette en œuvre et réaliser 17 objectifs définis.

Et la France dans tout ça?

La France a établi sa propre feuille de route et un suivi pour tenir ses engagements, dans une démarche participative. Tout le monde a un rôle à jouer : associations, chercheurs, collectivités territoriales, entreprises, syndicats ainsi que chaque citoyen.

Vous pouvez donc vous aussi agir, à votre niveau, en tant qu'écocitoyen. Parlez-en autour de vous et partagez les informations sur le sujet, c'est aussi de cette manière que vous serez un acteur du développement durable.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site officiel : www.agenda-2030.fr







Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

1 PAS DE PAUVRETÉ



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

2 FAIM «ZÉRO»



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

8 TRAVAIL DÉCENT et croissance économique



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

14 VIE AQUATIQUE



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable 15 VIE TERRESTRE



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres























Cette notion découle de la prise de conscience collective dans les années 70 des limites naturelles des ressources terrestres et ainsi que le modèle économique en viqueur n'était pas viable.

Il s'agit d'un « développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (selon Mme Gro Harlem Brundtland, Première ministre norvégienne en 1987).

Les Nations Unies associent à cette définition trois piliers majeurs : le développement durable doit répondre aux enieux écologiques, sociaux et économiques d'aujourd'hui mais aussi de demain pour pouvoir s'inscrire dans la durée.





consciente que la protection et l'amélioration de l'environnement sont une question d'importance majeure qui affecte le bien-être des populations et le développement économique à travers le monde, l'Organisation des Nations Unies a désigné en 1972 le 5 juin comme étant la Journée mondiale de l'environnement (JME).

Depuis, chaque année, la JME met en avant un enjeu spécifique important différent et se déroule dans l'une ou l'autre ville du monde.

Le 5 juin 2021, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré que les années 2021 à 2030 seraient la Décennie consacrée à

la restauration des écosystèmes. Cette campagne vise « à prévenir, arrêter et inverser la dégradation des écosystèmes sur tous les continents et dans tous les océans. Elle peut contribuer à mettre fin à la pauvreté, à lutter contre le changement climatique et à prévenir une extinction massive. Elle ne sera couronnée de succès que si chacun y participe » En 2022, la Suède accueille l'événement sur le thème « Une seule Terre ». C'est aussi l'occasion de célébrer les 50 ans à la fois de cette journée, initiée alors à Stockholm, et de la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

But de la JME

Encourager la sensibilisation et les actions mondiales en faveur de la protection de notre environnement. Vous pouvez y participer en relayant les informations ou en participant à des événements, voire en vous engageant à mettre en place certaines actions. Comme souvent, prendre conscience du problème est le premier pas pour le résoudre.

Plus d'Infos



Information municipale

À l'hôtel de ville, ou bien sur le site Internet de votre localité, vous trouverez une foule d'informations liées à l'écocitoyenneté... Souvent classés par thèmes (maison, travail, vacances...), ces documents recèlent de bons conseils et d'astuces à mettre en œuvre au quotidien afin d'améliorer votre qualité de vie dans les meilleures conditions. Renseignez-vous!

Sites Internet

- ADEME: www.ademe.fr
- Agence Nationale de l'Habitat : www.anah.fr
- Agence Nationale pour l'Information sur le logement : www.anil.org - www.citoyendedemain.fr
- Ecolabels: www.ecolabels.fr
- France Nature Environnement : https://fne.asso.fr
- GreenPeace: www.greenpeace.fr
- Programme pour l'environnement de l'ONU : www.unep.ora/fr
- Journée mondiale de l'environnement : www.worldenvironmentday.global/fr
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : www.agriculture.gouv.fr
- Ministère de la Transition écologique et solidaire : www.ecologie.gouv.fr
- Nature France biodiversité : https://naturefrance.fr
- Programme participatif d'observation de la biodiversité: www.vigienature.fr
- Conseils pour l'habitat durable : www.picbleu.fr
- WWF France Fond Mondial pour la Nature : wwf.fr



édite depuis 1965 pour les collectivités et participe à travers ses guides écologiques « aux bonnes pratiques écocitoyennes ».



Tous droits intellectuels réservés. Reproduction intendite sam autorisation de l'Éditeu









Développement durable

Parmi les actions déjà mises en place

- Zéro phyto depuis 2014 : aucun pesticide n'est utilisé pour l'entretien du domaine public vert (jardins, massifs, stades, cimetière...).
- Choix de plantes et arbres méditerranéens résistant aux chaleurs et au faible arrosage
- Parterres de prairies fleuries pour favoriser les insectes pollinisateurs
- Paillages de l'ensemble des parterres pour maintenir l'humidité des sols
- Passage progressif des véhicules communaux en électrique
- ▶ Création d'un parc photovoltaïque
- Création d'un nouveau parking perméable
- Organisation du tri et passage au zéro plastique sur le marché aux fruits et légumes André Vidau.
- Restauration scolaire réalisée sur place avec près de 80% de produits bio, labellisés et locaux.
- ▶ Mise en place de composteurs aux écoles
- Désimperméabilisation de la cour d'école dès les prochains travaux
- Mobilisation et sensibilisation de la population lors des opérations de nettoyage de l'espace public







Tous responsables

Face aux feux de forêt et de végétation, débroussailler aux abords de votre habitation chaque année, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité.

Voici les actions pouvant être mises en œuvre :



les arbustes sous les arbres



la végétation basse (herbes, broussailles,)



conservés



et branches des arbres et arbustes proches des constructions



Couper les arbustes morts et les branches séches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



par broyage, compostage ou mise en déchetterie.



Eloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr



















dos recurebes de ous proches

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 8 800 06 66 66 (appel probut depuis un poste fixe) www.sante.gouv.fr/canicule + www.meteo.fr







Parc naturel régional des Alpilles

Le territoire des Alpilles est labellisé « Parc naturel régional » depuis 2007. L'évidence même pour ce petit joyau de Provence, à la beauté si fragile et singulière. Une terre pittoresque faconnée par plus de 4 000 ans d'histoire, un lieu de vie remarquable par la diversité de ses richesses naturelles et culturelles, un terroir exceptionnel par l'équilibre subtil qui lie ses paysages aux femmes et aux hommes qui y œuvrent au quotidien. C'est au travers d'une longue démarche de rassemblement des forces vives du territoire et d'élaboration d'un projet d'avenir que les Alpilles sont entrées dans la prestigieuse famille des Parcs naturels régionaux.



Les communes qui se partagent ce précieux massif calcaire, ont agi de concert pour faire reconnaître le territoire au niveau national pour la grande qualité de ses patrimoines. Cette reconnaissance marque ainsi la volonté unanime des Communes, de la Région, du Département et de l'État d'inscrire la destinée des Alpilles dans une démarche de développement économique et social durable et d'allier la protection de l'environnement au développement des activités humaines.

Ni réserve naturelle, ni parc de loisirs, un Parc naturel régional est un territoire ouvert et vivant, où l'on associe préservation et valorisation grâce à la volonté quotidienne des élus, des acteurs socioéconomiques et des habitants, qui travaillent main dans la main, projet après projet, et cherchent l'alchimie entre le progrès économique et social et la préservation de la nature. Contacts:

Maison du Parc naturel régional des Alpilles 2 boulevard Marceau 13210 Saint-Rémy-de-Provence ****04 90 90 44 00

www.parc-alpilles.fr

ACCÈS RÉGLEMENTÉ du 1" juin au 30 septembre Las conditions d'accès du jour au :





SAISONS DES RÉCOLTES

JANVIER

Fruits

Citron Kiwi Mandarine Orange Pamplemousse Poire Pomme

Légumes

Ail Navet Betterave Oignon Caratte Poireau Pomme de terre Céleri Choux de Bruxelles Courge



FÉVRIER

Fruits

Citron Kiwi Mandarine Orange **Pamplemousse**

Poire Pomme

Légumes

Ail Navet: Betterave Oianon Carotte Poireau Céleri Pomme de terre Choux de Bruxelles Endive

Frisée Máche

MARS

Fruits

Citron Kiwi Orange Pamplemousse Poire Pomme.

Légumes

Asperge Frisée Navet Betterave Blettes Dianon Poireau Carotte Céleri Pomme de terre

Choux de Bruxelles Endive **Epinards**



AVRIL

Fruits

Citron **Pamplemousse** Pomme Rhubarbe

Légumes

Asperae Navet Betterave Oignon Blettes Poireau Carotte Pomme de terre Endive Radis **Epinards**



MAI

Fruits

Cerise Fraise Framboise Rhubarbe

Légumes

Courgette **Epinards** Asperge Aubergine Laitue Betterave Navet Blettes Oignon Petit pois Carotte Céleri Poireau Chou-Fleur Pomme de terre Concombre Radis



JUIN

Fruits

Abricot Cassis Cerise Fraise Framboise Groseille Melon Pomme

Légumes

Courgette All Artichaut **Epinards** Aubergine Fenouil Betterave Laitue Navet Blettes Oignon Carotte Céleri Petit pois Chou Blanc Paireau Chou-Fleur Poivron Pomme de terre Concombre



JUILLET

Fruits Légumes

Abricot **Epinards** Ail Cassis Fenouit Artichaut Cerise Haricot Asperge Figue Aubergine Laitue Fraise Mais **Betterave** Framboise Blettes Oignon Groseille Carotte Petit pois Melon Céleri Poireau Mirabelle Chou Blanc Poivron Nectarine Chou-Fleur Pomme de terre Pêche Pomme Concombre Radis Prune Courgette Tomate

AOÛT

Fruits

Figue Melon Mûre Myrtille Nectarine Pastèque Pêche Poire Pomme Prune

Pruneau

Abricot

Cassis

Légumes

Epinards Ail Artichaut Fenouil Auberaine Haricot Laitue **Betterave** Mais Blettes Oignon Carotte Céleri Poireau Chou Blanc Polyron Chou-Fleur Pomme de terre Concombre Radis Courgette Tomate



Fruits

Melon Mûre Myrtille **Pamplemousse** Pasteque Pêche Poire Pomme Prune Pruneau Raisin

Légumes Fenouil Ail

Haricot

Artichaut Aubergine Laitue Mais **Betterave** Blettes Olanon Brocoli Poireau Carotte Poivron Céleri Pomme de terre Chou Blanc Radis Chou-Fleur Tomate Choux de Bruxelies Concombre Courgette Epinards



Ail

Aubergine

Betterave

Fruits

Coing **Pamplemousse** Poire Pomme



Légumes

Epinards

Fenouil

Frisée

Haricot

NOVEMBRE

Fruits

All Coina Mandarine Kiwi Orange **Pamplemousse** Poire Pomme Raisin

Légumes

Epinards Betterave Fenouil Brocoli Frisée Carotte Laltue Céleri Māche Chou Blanc Navet Chou-Fleur Olgnon Choux de Bruxelles Poireau Courge Pomme de terre Patiron Endive

DÉCEMBRE

Fruits

Mandarine Kiwi Orange Pamplemousse Poire Pomme

Légumes

All Oignon Poireau Betterave. Pomme de terre Carotte Céleri Potiron Choux de Bruxelles Courge





Le Groupe Editions Municipales de France

édite depuis 1965 pour les collectivités et participe à travers ses guides écologiques « aux bonnes pratiques écocitoyennes ».

www.guide-ecocitoyen.fr





Création

Conception et aménagement
Terrassement - Clôture
Arrosage automatique
intégré
Plantation arbres et arbustes
Engazonnement

Entretien

Tailles diverses Elagage Tonte Fauchage Débroussaillage Contrat d'entretien annuel

13210 Saint-Rémy-de-Provence alpilles.paysage@orange.fr

CASTI*FROID

Jérôme CASTIBLANQUE

Pompe à chaleur



FRIGORISTE

Chambre froide Congélation Machine à glaçons

04 86 63 13 28 06 47 54 30 89 • 06 32 19 38 30

11, impasse de la Chapelle • 13103 Saint-Étienne du Grès castifroid@yahoo.fr



